La refondation : une médication louable dans son esprit, dangereuse dans ses méthodes …



S47-26 | 20 novembre 2026 | Rédaction Diapason

« Quelle différence y a-t-il entre un médicament et un poison ? Le dosage. » La formule, souvent attribuée à Paracelse, vaut pour la pharmacie.[1] Elle vaut aussi pour les régimes d'exception. Treize mois après le 14 octobre 2025, la Refondation se présente toujours comme un traitement provisoire, administré à un État malade. Encore faut-il écouter le patient. Une consultation citoyenne vient de le faire auprès de 2 122 personnes. Leurs réponses dessinent moins une convalescence qu'une question de dépossession : un pouvoir provisoire conduit par une junte militaire est-il en train d'opérer un hold-up sur le calendrier, la parole citoyenne et le droit de regard collectif ?

2 122 voix, pas un sondage

Le rapport « 2 122 voix sur la Refondation », publié en octobre 2026 par la politologue Ketakandriana Rafitoson, restitue la consultation « 40 questions qui peuvent changer les choses ». Entre juin et la mi-août 2026, 2 122 personnes y ont répondu, en ligne, sur papier ou à l'oral, dans les 24 régions et dans la diaspora. L'étude se présente comme indépendante. Transparency International Madagascar y est remerciée pour son appui sur le terrain : ce n'est pas un sondage de l'organisation.[2]

Sa limite figure dès la couverture. La consultation est volontaire, non probabiliste et non représentative ; la région Analamanga fournit à elle seule 43,4 % des participants résidant à Madagascar qui ont renseigné leur région. Le chiffre de « 3 % de Malgaches satisfaits », qui a circulé fin octobre, est donc

[1] Paracelse, *Septem Defensiones*, 1538, troisième défense.
[2] Ketakandriana Rafitoson, « 2 122 voix sur la Refondation. Les résultats d'une consultation citoyenne volontaire, indépendante, non-probabiliste et non-représentative de la population malgache », octobre 2026, remerciements, résumé exécutif et p. 9.

Diapason © Novembre 2026

Think Tank : W751268275 / SIRET : 923 013 718 000 13

102 avenue des Champs Élysées, 75008 Paris

une faute de lecture, comme l'a établi What The Fact.[3] Ces résultats décrivent ceux qui ont pris la parole, non la population.

Ils n'en sont pas moins sévères. À la question finale, ouverte, sur leur « dernier mot », 1 979 participants ont laissé une réponse substantielle : 1 200 expriment l'insatisfaction (60,6 %), 538 le scepticisme ou l'attente (27,2 %), 173 ne tranchent pas (8,7 %) et 68 se disent satisfaits (3,4 %). Le rapport rappelle qu'il s'agit de postures relevées dans des réponses libres, non d'un vote. Reste un fait : parmi ceux qui se sont exprimés, la Refondation n'a pas convaincu. « Tsy misy fiovana aloha hatreto », écrit un répondant d'Analamanga : rien n'a changé jusqu'ici.[4]

Ce regard n'est pas uniforme. Parmi les répondants de la consultation, la part des insatisfaits atteint 70,7 % dans le Vakinankaratra, contre 33,8 % dans l'Alaotra-Mangoro, où l'attente domine. Les plus jeunes sont plus souvent sceptiques : 40 % des moins de 18 ans et 32,9 % des 18-24 ans. Une exigence traverse pourtant les positions : parmi les 110 vœux les plus explicites formulés pour l'avenir, 47,3 % réclament une rupture réelle avec les anciennes pratiques, et non un nouveau nom pour les mêmes façons de faire.



Figure 1. Le « dernier mot » sur la Refondation (Q41). Base : 1 979 réponses substantielles ; consultation volontaire, non représentative. Source : K. Rafitoson, « 2 122 voix sur la Refondation », octobre 2026, p. 107.

Le diagnostic des répondants

Les participants savent nommer le mal. Invités à désigner une seule urgence nationale, ils citent la corruption (24,3 %), le chômage (23,6 %), la pauvreté (19,7 %) et la défaillance des services publics (15,2 %), soit 82,8 % des réponses à elles quatre. Aucune ne domine nettement : la corruption ne devance le chômage que de 0,7 point. Les répondants placent ainsi la gouvernance et les conditions de vie au même niveau de préoccupation, et ne séparent pas l'une des autres.[5]

Sur ce qui brise la confiance envers les dirigeants, tous régimes confondus, trois réponses étaient possibles : la corruption (79,1 %), les promesses non tenues (62,3 %), les abus de pouvoir ou la répression (48,2 %), les élections contestées (40,6 %), le manque d'écoute (38,5 %). Ces pourcentages ne s'additionnent pas. Ils composent pourtant une ordonnance, rédigée par les répondants eux-mêmes : intégrité, parole tenue, pouvoir contrôlé. C'est à cette aune que le traitement se juge.[6]

[3] What The Fact (CID), 18 novembre 2026, https://whatthefact.wearecid.mg/refondation-le-chiffre-de-3-de-malgaches-satisfaits-ne-reflete-pas-lopinion-nationale/.
[4] Rapport cité, Q41, p. 107 à 109 ; 140 non-réponses explicites et 3 champs vides sont exclus de la base.
[5] Rapport cité, Q01, p. 12.
[6] Rapport cité, Q05, p. 20.



Figure 2. Ce qui brise la confiance envers les dirigeants (Q05). Base : 2 122 participants, trois réponses au maximum. Source : rapport cité, p. 20.

Une ordonnance à l'échéance révisable

Le dosage d'un régime d'exception se lit d'abord dans sa durée. L'article 53 de la Constitution prévoit, en cas de vacance, l'élection d'un nouveau président dans un délai de trente jours au moins et de soixante jours au plus. Le 14 octobre 2025, la Haute Cour constitutionnelle (HCC) constate la vacance et invite le colonel Michaël Randrianirina à exercer les fonctions de chef de l'État, sous son contrôle. Sa décision n°10 rappelle ce délai et en déduit que la Constitution ne permet pas de confier durablement les attributions présidentielles à une autorité qui n'en est pas titulaire.[7]

Le 6 novembre 2025, la décision n°13 change la posologie. Son article 5 juge le report du scrutin « envisageable », sous le contrôle de la Cour, au regard des conditions politiques, sécuritaires, financières et techniques. Elle ne fixe ni nouvelle date butoir ni durée maximale, et renvoie au contrôle de la Cour sans en définir la forme. Ce texte n'accorde aucun mandat et n'autorise pas le président de la Refondation (PRRM) à prolonger seul l'intérim.[8]

Trois calendriers coexistent donc, et ils ne sont pas de même nature. Le délai de l'article 53 est dépassé. Le Programme de la Refondation, remis à la SADC le 28 février 2026, expose un horizon de vingt-quatre mois, dont il précise que les échéances peuvent être révisées. Une première échéance électorale a été annoncée en août pour juillet 2027. La rédaction n'a identifié aucune décision publique ultérieure de la HCC sur la prolongation, ce qui ne prouve aucune illégalité. Mais les actes publics cités ne permettent d'identifier ni une échéance électorale finale stabilisée, ni la forme concrète du contrôle de la Cour. Un calendrier dont les modalités restent incertaines appelle un contrôle visible.[9]

Les répondants ont un avis sur la sortie. À la question de savoir si les dirigeants de la transition devraient pouvoir se présenter aux prochaines élections, 52,2 % répondent non, 32,0 % oui, 15,8 % ne savent pas. Parmi les 1 073 justifications codées du « non », 40,9 % invoquent l'équité électorale ou le conflit d'intérêts, 38,5 % le caractère temporaire de la mission.[10]

[7] Constitution de Madagascar de 2010, article 53. HCC, décision n°10-HCC/D3 du 14 octobre 2025, https://www.hcc.gov.mg/?p=9647.
[8] HCC, décision n°13-HCC/D3 du 6 novembre 2025, https://www.hcc.gov.mg/?p=9688.
[9] Présidence de la Refondation, « Programme de la Refondation de la République de Madagascar », février 2026, conclusion, https://presidence.gov.mg/images/2026/actus/politique/feuille_de_route/FEUILLE-DE-ROUTE_280226_FINAL_REVUE_09h07_.pdf. L'Express de Madagascar, août 2026, https://www.lexpress.mg/2026/08/chronogramme-de-la-refondation-le-chef.html.
[10] Rapport cité, Q14 et Q15, p. 38 et annexe ; 1 073 justifications codées associées au « non ».



Figure 3. L'éligibilité des dirigeants de la transition (Q14). Base : 2 122 participants. Source : rapport cité, p. 38.

Une parole réclamée, rarement sollicitée

Deux chiffres mesurent la distance entre les citoyens et la décision. 67,0 % des participants disent n'avoir jamais été consultés sur une décision importante pour leur communauté ou leur pays. 89,9 % estiment que les citoyens devraient participer directement aux grandes décisions nationales. Le rapport précise que ces deux questions sont distinctes et qu'aucun lien statistique n'est établi entre elles. Par ailleurs, 87,7 % jugent importante la redevabilité des dirigeants.[11]

La concertation nationale est censée combler cet écart. Selon le rapport, sa crédibilité dépendra de la trace que les contributions laisseront dans les décisions finales. Consulter n'est pas associer : une parole recueillie puis classée n'est pas une participation.

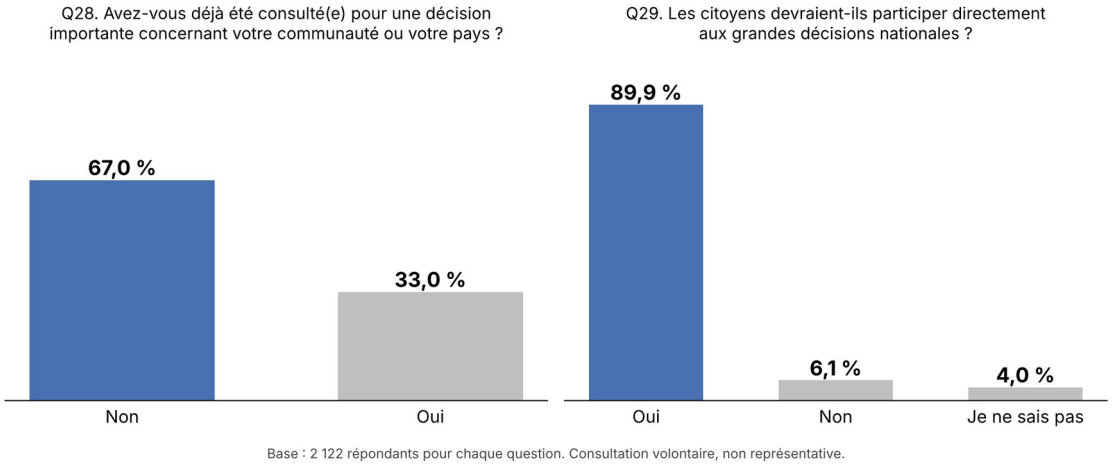


Figure 4. Avoir été consulté, vouloir participer (Q28 et Q29). Base : 2 122 participants ; deux questions distinctes. Graphique refait par Diapason à partir des données du rapport cité, p. 78.

Trois anesthésiants possibles

Pourquoi une déception aussi nette pèse-t-elle si peu sur le calendrier ? Diapason avance une hypothèse, que le rapport ne démontre pas : trois mécanismes peuvent engourdir la vigilance.

Le premier est le halo. Le relevé analysé par Diapason comptait 58 lignes de déplacements du PRRM entre le 27 novembre 2025 et le 3 octobre 2026, dont 17 séjours à l'étranger. Une réception à l'Élysée, le 24 février 2026, ou une tribune au sommet Russie-Afrique, le 29 octobre, peuvent produire une impression de stature. L'effet halo, décrit dès 1920 par le psychologue Edward Thorndike, étend cette

[11] Rapport cité, Q27 à Q29, p. 78.

Think Tank : W751268275 / SIRET : 923 013 718 000 13

102 avenue des Champs Élysées, 75008 Paris

impression à des domaines que l'on n'a pas examinés. Le relevé ne renseigne pourtant ni les coûts ni les résultats, et rien n'établit que ces images aient convaincu. Une photo n'est pas un bilan.[12]

Le deuxième est la peur. Dans son bilan du 2 novembre 2026, Amnesty International écrit qu'au moins vingt personnes restent détenues arbitrairement pour des motifs politiques et fait état de perquisitions illégales, de détentions prolongées et d'exils. Dans la presse malgache, un chef d'accusation revient : l'atteinte à la sûreté de l'État. Ces alertes ne valent pas jugement, et les autorités invoquent des tentatives de déstabilisation. Mais quand l'appartenance à un groupe de messagerie figure parmi les motifs d'arrestation, comme le rapporte Amnesty, chacun pèse ses mots.[13]

Le troisième est l'opacité. Le contrat liant Enelec à la JIRAMA, au cœur de la réquisition du 3 novembre, reste inaccessible, alors que le PRRM a lui-même contesté une clause qui garantirait 65 % du paiement quelle que soit la production. Selon une enquête du Monde citée par Diapason, les contrats de la coopération militaire avec la Russie sont confidentiels. Un document non publié n'est pas la preuve d'un contrat illégal. Il prive seulement la critique de matière : on ne conteste pas ce que l'on ne peut pas lire.[14]

Un patient qui ne dort pas

L'anesthésie, si elle existe, n'est pas générale. Face aux injustices et aux abus, 36,2 % des participants veulent encore s'engager, 21,6 % restent inquiets mais espèrent, 15,3 % se disent découragés mais attentifs, 11,7 % préfèrent protéger leurs proches et 10,7 % pensent que les citoyens n'ont plus de pouvoir. L'envie d'agir arrive en tête, sans être majoritaire.[15]

Si la concertation ne changeait rien, 43,6 % continueraient à s'engager, 18,5 % participeraient à des mobilisations pacifiques, 11,2 % chercheraient d'autres formes d'action. À l'inverse, 9,5 % se désintéresseraient davantage de la politique et 7,1 % songeraient à quitter le pays. Ce sont des intentions déclarées, non des comportements observés.[16]

Le rapport refuse lui-même d'opposer citoyens mobilisés et citoyens résignés : l'espoir y coexiste avec la déception, la volonté d'agir avec la peur. Plusieurs répondants relient leur état d'esprit au manque d'écoute, aux difficultés du quotidien ou à la répression. Ces témoignages ne prouvent pas l'hypothèse de l'anesthésie. Ils interdisent en revanche de décrire des citoyens passifs, comme de prendre le calme pour un consentement.

[12] Diapason, « La diplomatie des intérêts », 9 octobre 2026, https://www.diapason.mg/la-diplomatie-des-interets/. allAfrica, 30 octobre 2026, https://fr.allafrica.com/stories/202610300569.html. E. L. Thorndike, « A constant error in psychological ratings », *Journal of Applied Psychology*, 1920. Diapason, « Dictateurs africains pour les Nuls : mode d'emploi », https://www.diapason.mg/dictateurs-africains-pour-les-nuls-mode-demploi/.

[13] Amnesty International, « Un an après le coup d'État militaire », 2 novembre 2026, https://www.amnesty.org/fr/latest/campaigns/2026/11/a-year-after-the-military-coup-authoritarian-practices-dash-gen-z-aspirations-for-a-new-madagascar/. Midi Madagasikara, repris par allAfrica, 17 février 2026, https://fr.allafrica.com/stories/202602170528.html. L'Express de Madagascar, avril 2026, https://www.lexpress.mg/2026/04/arrestations-en-serie-amnesty.html.

[14] Diapason, « La réquisition d'Enelec et la souveraineté énergétique », 13 novembre 2026, https://www.diapason.mg/la-requisition-denelec-et-la-souverainete-energetique/. Le Monde Afrique, enquête du 11 mai 2026, citée dans « La diplomatie des intérêts » (note 12).

[15] Rapport cité, Q39, p. 99.

[16] Rapport cité, Q40, p. 102.

Diapason © Novembre 2026

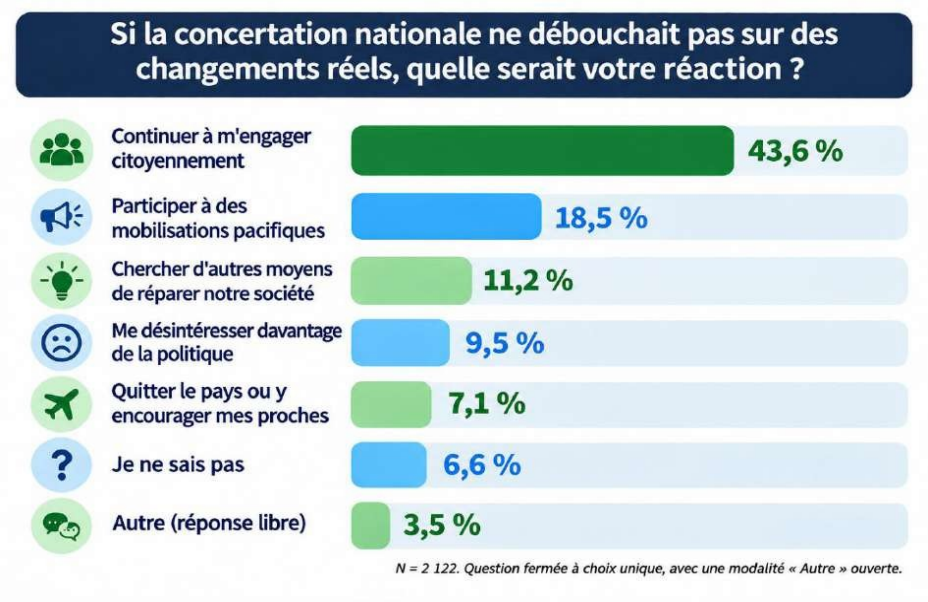


Figure 5. Les réactions envisagées si la concertation nationale échoue (Q40). Base : 2 122 participants. Source : rapport cité, p. 102.

Retrouver la bonne dose

Un hold-up ne se mesure pas seulement à ce qui est emporté. Il se mesure à ce que les autres ne peuvent plus décider. Un délai constitutionnel dépassé, suivi d'un horizon politique révisable, des contrats illisibles, une parole consultée sans garantie d'effet : voilà ce qui, pour l'heure, a changé de mains. La Refondation peut encore être un remède. Six preuves permettraient de le montrer :

- Une date électorale publique, et tout report motivé devant la HCC selon les critères de sa décision n°13 ;
- La publication des contrats structurants et des coûts des déplacements officiels, les annexes de défense réellement sensibles relevant d'un contrôle indépendant ;
- Des garanties judiciaires vérifiables pour les personnes poursuivies ;
- Une restitution publique des contributions à la concertation et de leur effet sur les décisions ;
- Une mesure indépendante et représentative de l'opinion, avec une méthode publiée.
- La confirmation d'un non-conflit d'intérêt du PRRM (non présentation aux prochaines élections).

Les 2 122 voix ne parlent pas au nom de tous les Malgaches. Elles disent ce qu'une Refondation digne de ce nom devrait prouver. La dose en décidera, et cette dose se lit dans un calendrier, dans des contrats et dans des prétoires.

Rédaction - Diapason

Sources et traçabilité

Les chiffres de la consultation proviennent du rapport complet, consulté par la rédaction, avec la base de calcul propre à chaque question. Ils décrivent des participants volontaires et ne sont pas extrapolables à la population. Les faits rapportés par Amnesty International sont des allégations documentées par l'organisation, non des décisions de justice. Sources consultées le 18 novembre 2026.

Diapason © Novembre 2026

Think Tank : W751268275 / SIRET : 923 013 718 000 13

102 avenue des Champs Élysées, 75008 Paris